



## **Communiqué FO Comité Social** **Bordeaux – Vayres - Agen** **05/05/2022**

**Le comité social s'est déroulé sous la présidence de Thierry Belloeil, directeur de l'AIA. Le CTAS (Centre Territorial d'Action Sociale) était représenté par Monsieur Rougeau.**

**Force Ouvrière** était représenté par Nadine Carré-Tea – secrétaire du Comité Social Bordeaux-Vayres –Agen Et Karine Ollier (3RMAT Vayres) ; Carole Melzer (AIA Bordeaux) et Céline Rogue (DMD Agen) étaient excusées.

La déclaration liminaire lue par **Force Ouvrière** est jointe au compte-rendu.

Les points suivants étaient à l'ordre du jour de ce Comité :

- Activités de l'action sociale
- Questions nationales
- Action Sociale Communautaire et Culturelle (ASCC)
- Questions diverses

\*\*\*\*\*

### **Activités du CTAS**

M. Rougeau représentant du CTAS a fait un retour des décisions prises lors du Comité Central de l'Action Sociale des Armées du 20/11/2021.

Le budget d'action sociale est de 117 M€, en légère baisse par rapport à 2021 (117.3M€).

Les prestations suivantes ont été revues.

- ARNA (Aide à la Reconnaissance d'une Nouvelle Affectation) : le montant forfaitaire n'est plus différencié selon les circonstances qui l'ont justifiée, et prend en compte le déplacement des enfants.
- Garde d'enfant en horaire atypique (forfait unique 5€ / heure – sous condition de ressources : Quotient familial < 15 000€) : les conditions déclenchantes sont étendues (hospitalisation, évènement grave, libre choix d'un travail en horaire atypique)
- Prestation aide à l'accueil périscolaire : cette aide est accordée sous conditions de ressources (sauf si enfant handicapé) pour l'accueil périscolaire en école élémentaire à l'exclusion expresse des frais de restauration.

Ces différentes prestations peuvent être traitées « de bout en bout » via le site « e-social ».

**Commentaire FO :** des améliorations sans doute appréciables pour les bénéficiaires, mais combien de personnels civils concernés ? N'hésitez pas à vous renseigner auprès du service social pour vérifier que vous êtes éligibles et revenez vers FO si vous le jugez nécessaire.

SRIAS (Section Régionale Interministérielle de l'Action Sociale).

Le SRIAS peut être saisi pour des demandes de logements (**et notamment de logement d'urgence**) par l'intermédiaire du Service Social.

Le CTAS participe aux commissions d'admission en crèche.

Le SRIAS met également en place des actions culturelles et des actions en faveur des enfants.

Opération « Chèque lire » : les comités sociaux peuvent commander des « chèques lire » par l'intermédiaire du CTAS au bénéfice des ressortissants.

**Commentaire FO :** Parlez-en autour de vous et notamment auprès des nouveaux embauchés ! |

Indicateurs :

Sur la région Grand Sud-Ouest, l'offre en faveur de la **petite enfance** a nettement augmenté et notamment les conventions avec des assistantes maternelles (de 222 en 2018 à 1250 en 2021).

La **Prestation de Soutien en cas d'Absence** prolongée du domicile a fait l'objet de 1272 demandes accordées pour un budget de près de 600 000€.

Le CTAS intervient en faveur du **handicap** pour financer des aménagements de postes (64 dossiers / 144802€), mais aussi pour venir en soutien de parents d'enfants handicapés (28 dossiers / 56132€).

**Aide Santé Jeunes Recrues** (190€) : tous les jeunes embauchés en 2021 peuvent encore en faire la demande (jusqu'à fin juin 2022) dès lors qu'ils ont contracté une complémentaire santé en 2021. Le dispositif est remplacé par la **Prestation Santé Complémentaire** (15€ par mois) en 2022.

Les demandes de **secours** sont stables (*un peu plus de 1000 dossiers / 1275000€*), même s'il est à craindre une augmentation significative en 2022 en raison du contexte inflationniste.

**Les représentants FO ayant régulièrement insisté ces dernières années pour avoir des indicateurs locaux, nous avons eu quelques informations sur la ventilation des actions locales.** Les 3 axes principaux d'actions sont :

- Le soutien budgétaire (accompagnement budgétaire, aide à la constitution de dossiers)
- La dépendance et le handicap (accompagnement des personnes dans leur quotidien, aide à la constitution de dossiers administratifs)
- Le soutien à la vie quotidienne (délivrance des prestations « MINARM »).

Le service social est formé à l'écoute « attentive », afin de mieux appréhender les situations parfois complexes et douloureuses que connaissent les agents et qu'ils ont du mal à évoquer.

**Commentaire FO :** Beaucoup de personnes hésitent à faire appel au service social ! N'hésitez plus, allez vous renseigner, faites-vous connaître... En cas de coup dur, il vous sera plus facile de contacter une assistante sociale dès lors qu'elle vous connaît déjà ! FO a souligné qu'il est important que la confidentialité puisse être assurée et que chaque agent puisse directement contacter le service social en toute discrétion.

### Logement.

Si la problématique du logement est surtout importante à Bordeaux, Agen ressent un engorgement sur son périmètre.

Sur Bordeaux, le service social est saisi de 10 à 15 demandes par an. Ces demandes sont traitées par le bureau interarmée du logement.

Le service social peut être sollicité par de nouveaux arrivants pour faire face aux difficultés d'installation. La demande de l'Aide à la Première Installation (prestation interministérielle) peut se faire directement par internet.

**Commentaire FO :** les préavis sur Bordeaux étant de 1 mois, il est difficile de s'organiser pour trouver un logement. A peine parues, les offres à la location sont caduques... Il est difficile pour les personnels qui mutent de s'organiser pour visiter un logement. A noter que la revendication FO d'un « Plan Jeunes » sera à nouveau remonter en CCASA.

### Subvention ASA (repas), AACV, prêts...

Il est à déplorer que de plus en plus d'indicateurs échappent au Comité social. Les subventions ASA (repas) sont suivies par le Service du commissariat des Armées, l'Allocation pour l'Amélioration des conditions de Vie en enceinte militaire (AACV) est gérée par le ComBDD, les prêts sociaux, de travaux... sont gérés par IGeSA.

**Commentaire FO :** FO dénonce cet égrènement de l'action social entre différents opérateurs et revendique que des indicateurs soient fournies au CTAS qui puisse en informer les représentants des personnels au comité social

### ASCC

Le programme ASCC pour Bordeaux et Agen a été présenté et n'a pas fait l'objet de remarques particulières.

**Commentaire FO :** FO salue l'engagement des personnels engagés dans l'organisation des ASCC. Il n'est pas simple de projeter des actions qui respectent en tout point l'esprit des ASCC. Il est également nécessaire que des personnels continuent de pouvoir être mis à disposition pour encadrer ces actions.

### **Conclusion Force Ouvrière :**

Si l'action sociale reste soutenue dans notre ministère et dans le périmètre de Bordeaux-Vayres-Agen en particulier, elle reste en demi-teinte, pour les personnels civils notamment, sur le périmètre de Bordeaux où les prix du logement sont très élevés et où cela affecte lourdement les budgets des familles au point où de plus en plus d'agents réfléchissent avant d'y prendre une affectation.

Même pour des ménages moyens, peu éligibles aux aides sociales, l'addition est salée !

Au-delà des revendications générales d'augmentation des salaires, FO revendique également un examen particulier de la situation des personnels civils affectés dans les grandes agglomérations dont Bordeaux.

FO encourage encore une fois les personnels civils, quelle que soit leur ancienneté dans le MINARM à rencontrer les agents des antennes du Service Social afin de mieux connaître leurs droits et les prestations auxquelles ils sont éligibles.

## **Comité Social Bordeaux Sud – Vayres – Agen** 05/05/2022

### ***Déclaration liminaire Force Ouvrière***

Monsieur le président du Comité Social,  
Mesdames,  
Messieurs,

Après deux années de crise sanitaire, les agents de ce ministère et du périmètre du Comité social Bordeaux sud espéraient retrouver des conditions de vie normales enfin...

Cela a été presque le cas, même si en étudiant plus précisément l'avant et l'après COVID, des changements sont perceptibles.

Les prix de l'énergie avaient déjà nettement augmenté mais c'était sans compter sur les effets dévastateurs de la crise russo-ukrainienne.

Les conséquences sur le pouvoir d'achat, déjà bien impacté par des années sans revalorisation du point d'indice, sont importantes et FO craint que la situation ne se dégrade rapidement pour de nombreux agents.

Il y a bien sûr les agents dont la rémunération est proche du SMIC et qui ne pourraient pas s'en sortir sans des aides diverses et variées pour le logement, les enfants, des aides des mutuelles et complémentaires santé pour les dépenses de soin non remboursées... FO souligne que pour ces agents, c'est parfois un parcours du combattant, une énergie incroyable à déployer pour garder la tête hors de l'eau.

FO constate qu'il y a de plus en plus d'agents qui ont des revenus ne les rendant pas éligibles à des aides qui se retrouvent de moins en moins à l'aise budgétairement du fait de l'inflation importante de ces derniers mois, et notamment de l'augmentation du prix des carburants.

Au risque de se répéter, FO rappelle les difficultés, sur la région bordelaise notamment, de se loger, de se déplacer... Mais aussi parfois de se soigner, de trouver un généraliste après un déménagement, d'avoir un rendez-vous chez un spécialiste...

Compte -tenu de la pyramide des âges des agents de l'AIA de Bx, de plus en plus d'entre eux sont confrontés aux difficultés que connaissent leurs propres parents âgés. Les mesures mises en œuvre pour les aidants sont souvent insuffisantes. Ne faudrait-il pas s'interroger davantage pour que les dispositifs existants soient complétés par des actions sociales au sein de notre ministère ?

En vous remerciant de votre écoute.